

Séance ordinaire du 4 décembre 2023

2023-12
190

04.01 - Calendrier des séances du conseil de 2024

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADALBERT

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL ou COPIE DE RÉSOLUTION

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert, tenue le **4 décembre 2023** à l'heure et au lieu ordinaire des séances du conseil.

Sont présents(es) les conseillers(ères) :

- Siège #1 - Marjolaine Leblanc
- Siège #2 - Vanessa Chouinard
- Siège #3 - France Thibodeau
- Siège #4 - Simon Bourgault
- Siège #5 - Annik Chabot
- Siège #6 - Catherine Blodeau

Est/sont absents(es) les conseillers(ères) :

Formant quorum sous la présidence de monsieur René Laverdière, maire.
Roxanne Pelletier, greffière-trésorière adjointe, assiste également à cette séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2023-12-190**

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Catherine Blodeau et résolu unanimement:

QUE le calendrier, ci-après, soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2024. Ces séances se tiendront aux dates suivantes et débuteront à 19:00 heures.

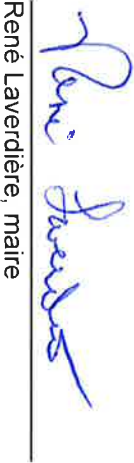
Mardi 9 janvier	Mardi 2 avril	Mardi 2 juillet	Lundi 7 octobre
Lundi 5 février	Lundi 6 mai	Lundi 5 août	Lundi 4 novembre
Lundi 4 mars	Lundi 3 juin	Mardi 3 septembre	Lundi 2 décembre

QUE ladite résolution est actuellement déposée au bureau de la directrice générale par intérim, soit au bureau municipal Saint-Adalbert ou toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Adalbert, ce **5 décembre 2023**


Roxanne Pelletier, greffière-trésorière adjointe


René Laverdière, maire